

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le 15 décembre, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GERAND-CROIXANVEC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Saint-Gérand, sous la présidence de Monsieur Claude-Albert LE BRIS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 08/12/2025

Présents : Claude-Albert LE BRIS, Valérie BERA, Stéphane PLUNIAN, Catherine LE SOURNE, Hervé LE TEXIER, Magalie GAUTIER, Joël JUIN, Michel ALLANIC, Aymeric BRASSEUR, Yasmina BOMIN, Édith DAVENET, Viviane FADEL, Sophie GAUTIER, Yannick GUILLAUME, Hervé GUILLEMOT, Marina KOPILOVA, Guy LE CORNEC, Antoine LE QUERE, Valérie SABLÉ
Stéphane LE FUR arrivé à 19h11

Absent ayant donné pouvoir : Stéphane CLÉRICI à Valérie SABLÉ

A été élu secrétaire : Michel ALLANIC

PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT POUR 2025

LES 2 SALLES POLYVALENTES – TI KERFANTO – MAIRIE – MÉDIATHEQUE

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal que la Commission des Finances a examiné les tarifs pratiqués pour la location de salles et de divers matériels dont dispose la Commune. Les tarifs pour location de salles correspondent à une demande de participation aux frais de fonctionnement.

La vaisselle prêtée ne peut pas sortir de la commune.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal entérine les propositions faites par la Commission. Les tarifs figurant dans les annexes jointes à la présente délibération seront applicables à compter du 1er janvier 2026.

SALLES POLYVALENTES – Rue Jules Verne et Rue des Bleuets

ASSOCIATION COMMUNALE	TARIF
Réunion, Assemblée générale	Gratuit
Cocktail, apéritif dinatoire	60 €
Bal, loto, vide grenier	60 €
Plat à emporter avec utilisation cuisine/salle	60 €
Buffet froid/repas chaud, crêpes...	110 €
Le week-end	110 €

Particulier et entreprise de la commune	TARIF
La journée	120 €
Le week-end – 2 jours	220 €
Le week-end – 3 jours	300 €

Aucune gratuité n'est autorisée pour les associations, exception faite pour les AG et réunions.

Pour les 2 associations de parents d'élèves, la 1^{ère} utilisation de la salle pour manifestation est gratuite.

Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le

ID : 056-200096469-20251215-20251512_05-DE

Association extérieures	TARIF
La journée	200 €
Le week-end – 2 jours	380 €
Le week-end – 3 jours	500 €

Particulier et entreprises extérieures	TARIF
La journée	320 €
Le week-end – 2 jours	600 €
Le week-end – 3 jours	800 €

	TARIF
Chauffage du 01/11 au 30/04	120 €
Heure de ménage	50 €
Annulation sans raison valable	150 €

AUTRES SALLES

	TARIF
Mairie – Étage	5 € la séance 70 € forfait annuel
Mairie – Salle du conseil	120 € la journée 70 € la demi-journée
Mairie – Salle visio	50 € la journée 30 € la demi-journée

TI KERFANTO	TARIF
Associations communales	Gratuit
Entreprises et autres organismes	70 € la journée + 30 € chauffage
Réunion familiale après enterrement	Gratuit

Cas Particulier	TARIF
Réunion électorale	Gratuit
Activité Théâtre (Répétitions et représentations)	270 €/an
Ecoles – arbre de Noël	Gratuit

Matériel	TARIF
Table	3 € l'unité
Chaise	0.30 € l'unité
Barrière	2 € l'unité
Matériel pour comité de quartier	Gratuit
Barrière pour association	Gratuit
Sono pour associations communales	Gratuit et 200 € caution

Nombre de membres en exercice : 21

Nombre de membres présents : 20

Nombre de suffrages exprimés : 21

Votes : pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

C-A LE BRIS

